



Les oiseaux de la côte sauvage de l'Île d'Yeu

LES RECONNAÎTRE
LES PROTÉGER

avec le soutien de



Agir pour
la biodiversité





L'ÎLE

Située à 17km du continent, l'île d'Yeu est un site remarquable pour son patrimoine historique mais aussi naturel.

De nombreux oiseaux s'y arrêtent en période de migration ou viennent s'y reproduire.

La côte sauvage, Site Classé*, est inscrite au réseau Natura 2000. Elle accueille une des seules colonies de reproduction des Pays de la Loire pour :

- le Cormoran huppé
- l'Huîtrier pie
- les 3 espèces de Goélands

**Site reconnu pour son patrimoine naturel et culturel, protégé de toute atteinte depuis 1995*



LES OISEAUX REMARQUABLES

qui nichent sur l'île

Goéland argenté

Larus argentatus

⚠️ En Pays de la Loire **NT**

👁️ Le plus fréquent en France, il a le dos gris et les pattes roses.

🏠 Au sol
De 300 à 400 couples*



Goéland brun

Larus fuscus

⚠️ En Pays de la Loire **VU**

👁️ Contrairement à son nom, le Goéland brun a le dos gris foncé et les pattes jaunes. Espèce emblématique de la côte sauvage.

🏠 Au sol
De 400 à 650 couples*



Goéland marin

Larus marinus

⚠️ En Pays de la Loire **NT**

👁️ Le plus grand des goélands, il est reconnaissable à ses pattes roses et son dos gris plomb.

🏠 Au sol
De 25 à 40 couples*



Cormoran huppé

Phalacrocorax aristotelis

⚠️ En Pays de la Loire **EN**

👁️ Il est reconnaissable à ses plumes noires aux reflets métalliques, son œil vert et sa petite huppe, visible pendant la période nuptiale.

🏠 Dans les falaises
2 couples*



Huitrier pie

Haematopus ostralegus

⚠️ En Pays de la Loire **EN**

👁️ Cet oiseau noir et blanc se distingue par son allure robuste et son bec orange vif.

🏠 Nids dans les rochers, peu visibles.
Espèce très sensible au dérangement.
De 3 à 4 couples*



Pipit maritime

Anthus petrosus

⚠️ En Pays de la Loire **VU**

👁️ Passereau brun-grisâtre aux pattes sombres, contrairement à son cousin le Pipit farlouse.

🏠 Dans une crevasse ou petite cavité dans les rochers
De 40 à 50 couples*



Pipit farlouse

Anthus pratensis

⚠️ En Pays de la Loire **EN**

👁️ Plus contrasté que son cousin le Pipit maritime et les pattes claires.

🏠 Dans une crevasse ou petite cavité dans les rochers
De 80 à 100 couples*



Traquet motteux

Oenanthe oenanthe

⚠️ En Pays de la Loire **CR**

👁️ Présent uniquement en période de reproduction, il est identifiable grâce à son masque noir et à son «T» blanc sur la queue en vol.

🏠 Au sol ou dans une cavité près du sol
De 2 à 4 couples*



Linotte mélodieuse

Carduelis cannabina

⚠️ En Pays de la Loire **VU**

👁️ Ce passereau au bec fort et gris se reconnaît à son front et sa poitrine rouge.

🏠 Dans un buisson dense, souvent épineux
De 100 à 150 couples*



Fauvette pitchou

Sylvia undata

⚠️ En Pays de la Loire **VU**

👁️ Ce passereau au chant rauque est reconnaissable à son œil rouge et son dessous couleur lie-de-vin.

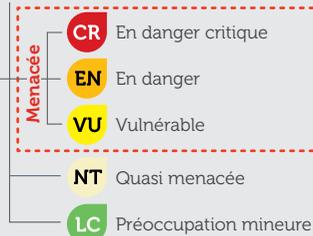
🏠 Dans une touffe de bruyère ou un petit buisson épineux
De 50 à 100 couples*



⚠️ **Des espèces menacées sur Liste rouge**

Extrait de la classification Liste rouge de l'UICN.

Cette classification détermine, au niveau régional, national et mondial, le degré de vulnérabilité d'une espèce.



(1) Source : Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Marchadour B., Beaudoin J.-C., Beslot E., Boileau N., Montfort D., Ratière W., Tavenon D. & Yésou P., 2014. Bouchemaîne, 24 p.

* Nombre de couples nicheurs comptés sur l'île d'Yeu par la LPO Vendée pour la période 2015-2024

Le Vieux Château

LA MEULE

Port de la Meule

Carrière
Accès
interdit

CAP DES DEGRÉS

Océan
Atlantique

POINTE DE LA PÈRE

POINTE DU BUT

PORT-JOINVILLE

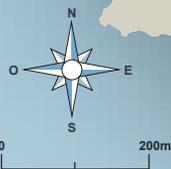
ÎLE D'YEU

SAINT-SAUVEUR

LA MEULE

LA CÔTE SAUVAGE

POINTE DES CORBEAUX



--- Sentiers pédestres
--- Sentiers cyclables

LE DÉRANGEMENT

Le littoral est de plus en plus fréquenté par l'Homme. La faune sauvage est contrainte de partager son habitat, subissant les activités humaines.

À répétition, le dérangement peut avoir de graves conséquences telles que :

- l'abandon des nids
- la mort des poussins
- l'épuisement des adultes



**Ces espèces sont menacées,
leur conservation est de la
responsabilité de tous.
Elles sont protégées par la loi.**

Arrêté ministériel du 29 octobre 2009

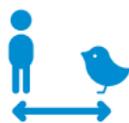


“Les goélands, il y en a plein ?!”

Vous apercevez de plus en plus de goélands dans les villes du bord de mer, mais **ne vous y trompez pas** ! Leurs habitats disparaissent sous la pression de l'Homme (aménagement du littoral, activités de loisirs) et ces oiseaux se reportent dans les villes où la nourriture abonde (déchets). Les populations d'oiseaux marins sont en déclin pour de multiples raisons (diminution des ressources alimentaires, pollutions, captures accidentelles, etc.).

QUELQUES CONSEILS

Toute l'année...



- **Gardez vos distances avec les oiseaux** et éloignez-vous à la moindre alerte (cris d'oiseaux, envol) ;



- **Restez sur les sentiers pédestres et itinéraires cyclables balisés.**



- **Tenez les chiens en laisse.**



- **Camping interdit**



- **Feu interdit**



- **Cueillette interdite**



- **Ne nourrissez pas les oiseaux**



Être encore plus vigilant
entre le 1^{er} mars et le 15 août
(période de nidification)

Le parc éolien construit par Éoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN), filiale d'Ocean Winds, sera mis en service fin 2025. Engagé dans une démarche de préservation de la biodiversité, EMYN met en place des mesures pour limiter l'impact du parc, notamment sur les colonies d'oiseaux marins nichant sur l'île d'Yeu.

